

VOEUX 2015 DU MAIRE DE SAINT Martial de Nabirat ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL LE 10 JANVIER 2015

Chers concitoyens, Bonjour

Merci pour votre présence.

Bienvenue à cette réception municipale qui clôturera une période de 10 mois de gestion communale par le nouveau conseil municipal et va ouvrir une nouvelle année de perspectives et de travaux. Fidèles, vous êtes venus nombreux au rendez-vous. Sans plus attendre, au nom de toute l'équipe municipale je vous présente, mes meilleurs vœux de santé, de joie, de réussite, d'épanouissement pour cette nouvelle année 2015 pour vous, pour vos proches et pour tous ceux qui vous sont chers.

Permettez-moi de saluer tout particulièrement la présence de notre ancien maire Pascal Grousset, le personnel de la communauté des communes de Domme Villefranche du Périgord, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations, les adjoints et conseillers municipaux.

Cette année 2014 a marqué nos familles par de nombreuses disparitions, pas moins de dix personnes qui nous étaient familières nous ont quittés. Je l'espère qu'il s'agissait d'une année malencontreusement exceptionnelle, car plus de 1% de notre population nous a quitté. Ayons une pensée pour les personnes que nous connaissons qui sont en deuil.

Je voudrais aussi, un instant, que nous ayons une pensée pour ceux qui, durant l'année, ont été marqués par la maladie, la souffrance, le handicap.

Il y a 10 mois, je n'imaginai pas, en prenant les responsabilités de maire, toute la précarité, l'isolement, la solitude les déceptions, les doutes, les injustices de la vie que le contexte économique accentue mais, j'imagine, je mesure maintenant, l'impuissance ressentie par mes collègues dans les mairies plus importantes ou les communes plus défavorisées.

Pour terminer avec ce message de compassion, de solidarité je me permets de rappeler que notre générosité et notre l'humilité doivent rester nos règles de conduite car, la précarité n'est pas toujours pour les autres, elle est à la porte de chacun d'entre nous, suite à une disparition, une maladie, un accident, un licenciement mais aussi, que chacun d'entre nous peut aider son voisin, un jour, une semaine, une année ou plus, être solidaire en direct ou, par le biais d'une association caritative. Cette solidarité doit persister coûte que coûte pour préserver l'équilibre d'une société fragilisée et qui doute.

Avec mon conseil municipal nous avons décidé de passer outre la sinistreuse ambiante et d'aller de l'avant.

Ce que nous avons fait :

La conjoncture aidant, la jeune équipe Municipale a voulu consolider le socle financier de la commune

En responsabilisant chacun des élus, chacune des commissions

En s'appropriant le système budgétaire communal.

En maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

Nous aurons une évaluation du compte administratif vers le 15 janvier. J'espère, qu'il sera révélateur de nos efforts, sans quoi, vu les efforts déjà réalisés nous pouvons imaginer que

les années à venir en matière de gestion budgétaire risquent fort d'être difficiles. Je ne manquerai pas de vous en informer le moment venu.

Comme nos prédécesseurs, dès le début 2014 nous avons jeté tous nos efforts sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, les coûts des travaux ont été optimisés afin de pouvoir dégager des économies qui permettront un important autofinancement de l'investissement majeur qui nous tient à cœur : « LE PÔLE COMMERCIAL ». Les autres investissements ont été faits à minima (routes, signalisation villages, cabanon cimetière), nous avons anticipé les conséquences de la baisse programmée du versement au budget, de la **Dotation Globale de Fonctionnement** par l'état : moins 30% pour l'année 2017 et de moins 10% dès 2015 par rapport à 2013. Il faudra prévoir une baisse de 15 000 Euros et plus des dotations en 2015. Le fonctionnement a été assuré normalement (douche du stade, entretien des logements locatifs, entretien des chemins ruraux, pompes de relevage du réseau d'assainissement, trottoir et caniveaux emplacement ordures ménagères, balisage de rues, marquage au sol) ceci, malgré la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, et grâce à une vigilance sans relâche des dépenses par nos adjoints il faut compter 15 000 euros. En particulier j'ai apprécié l'action de suivi rigoureux et spécifique et fructueux de Joëlle et de Sandrine concernant le recouvrement des recettes locales (cantine, garderie, assainissement, taxe de séjour, loyer). Je leur exprime ma reconnaissance.

Ce que nous voulons faire :

Je rappelle notre objectif à long terme: Avec nos moyens, nous voulons développer, l'attractivité de Saint Martial, pour permettre l'accueil et l'habitat de nouvelles familles séduites par nos paysages et notre qualité de vie. Leurs enfants rempliront l'école. Les services de proximité et les animations festives, culturelles, et sportives devraient leur permettre une installation confortable et durable. L'objectif étant fixé et compris de tous, notre devoir est de travailler avec les acteurs économiques et sociaux, l'administration, les chambres consulaires, **le Conseil Général et Régional**, les communes voisines, et surtout avec vous les Saint Martialais pour trouver le chemin qui nous mènera au plus près de cet objectif.

Dans un premier temps et dès 2015 nous devons :

Consolider les services publics existants **l'école** et **la poste**, créer et favoriser les commerces de proximités, et pourquoi pas accueillir un cabinet médical dans plus lointain avenir.

L'école ; Participer activement aux réflexions d'une nouvelle organisation de l'école sur des critères pouvant être retenus comme le nombre d'élève bien sûr que nous gérons dès maintenant, l'organisation pédagogique, les contraintes de transport, les locaux disponibles, le personnel communal, pourquoi pas la spécificité d'un niveau de classe par commune, l'harmonisation et l'élargissement de l'enseignement dans un périmètre comprenant plusieurs villages (RPI), négocier le déploiement des enfants de crèches passant en maternelle vers le RPI de la commune d'origine. Eviter la concentration vers les grands bourgs au détriment des petits villages. Ne pas privilégier un modèle d'école par rapport à un autre, par exemples classe unique ou classe multi-niveaux, école urbaine ou

école rurale, mais nous devons croire à la diversité des modèles faire confiance aux choix des parents, au professionnalisme de nos enseignants, au dévouement des commissions scolaire. Eviter toute vision technocratique et préconçue. Pour nos enfants et leur épanouissement, évitons de considérer leur éducation comme une valeur marchande. Cette éducation a un coût c'est sûr, nous devons penser ouverture et mutualisation avec l'aide de la communauté des communes tout en gardant nos spécificités, notre identité, notre école.

La Poste; Fleuron des services public il y plus de 40 ans en milieu rural, la poste ou Agence Postale Communale APC est vivement concurrencée par internet, les Distributeurs de billet de banque et de timbres postes, son activité doit évoluer, ses missions doivent être redéfinies entre la commune et la direction postale. Les questions sont les suivantes doit on créer un point Poste, doit on se mutualiser avec un autre service public comme les offices de tourisme ou les bibliothèques ou même les vitrines de producteurs et d'artisans locaux? Doit-on la déplacer vers le futur pôle commercial ? Faut-il la pérenniser son emplacement actuel ? Devons-nous installer un DAB ?. Autant de questions auxquelles nous devons répondre en tenant compte de vos avis.

Le pôle commercial : Il sera le support du commerce de proximité il pourrait permettre le dépôt de colis, la distribution à domicile de pain, de médicaments d'alimentation avec le concours **de la distribution postale**. Il peut être un lieu de restauration rapide traditionnelle ou de haute qualité, un marché fermier ou de producteur un marché bio, un marchés gourmands pendant la période estivale, un lieu l'animation par les commerçants et par la municipalité, enfin un lieu de vie.

Aujourd'hui un maître d'œuvre unique est désigné il s'agit de François Godard de Maraval le contrat d'engagement est en cours de signature. Le permis de construire de l'épicerie bar salon de coiffure a été obtenu fin 2013. Celui de la boulangerie devrait être déposé début février pour une obtention prévu en avril.

Les premiers travaux de nettoyages des locaux pourraient débuter fin Juin 2015. Les acquisitions sont financièrement possibles dès maintenant mais le conseil municipal demande un engagement et la confirmation de l'attribution à hauteur convenable des subventions Régionales et Européennes. Le retard est la conséquence de la réorganisation territoriale régionale actuelle et de la redéfinition des nouvelles planifications de projets aidés pour la période 2015-2020, par la Région et l'Européen.

Les travaux d'investissement

La voirie bitumée dont la maîtrise d'ouvrage est maintenant assumée par la communauté des communes, le choix des routes restant sous la responsabilité communale. Le programme prévue en 2014 qui comprenait la route du Treil et la route vers Nabirat à partir de la croix de Gourdon, seront fini de réaliser au printemps.

Le programme 2015 prévoit le goudronnage depuis la CD 46 à la croix de Gourdon mais nécessite l'accord de la communauté des communes.

La cuisine de la salle des fêtes ; la réalisation était prévue en 2014. Son financement est aujourd'hui assuré par une subvention d'état du sénateur et vice-président du sénat Claude Berit-Debat, la commission bâtiment va lancer les études et les demandes de devis.

Le mur du cimetière : La partie vétuste sur 37 m montrant des lézardes et des éventrations voire des crevasses et des éboulements sera réhabilitée, consolidée et jointoyée avec, si possible l'aide financière du Conseil Général.

Urbanisme : La carte communale va être envoyée aux services de l'état courant mars, elle fera l'objet d'une enquête publique dès son retour en mai juin pour être opérationnelle en mairie au début du deuxième semestre 2015.

Le contrat de mutualisation intercommunal ; nous devons dès 2015 au sein de la communauté des communes, participer au regroupement de moyens mis en œuvre précédemment par des communes seules (urbanisme recouvrement de la taxe de séjour et autre), mutualiser nos forces et nos atouts, développer des coopérations intercommunales. Cette solidarité ouvre la voie à des économies d'échelle pour chacune des 23 communes.

Animation du village Elle sera poursuivie dans sa forme actuelle et complétée.

Dans le domaine Culturel: du 12 janvier au 6 février 2015 en partenariat avec le Conseil Général, notre petit village aura la fierté d'organiser dans le foyer municipal une exposition de peinture. Pour cette occasion nous serons très honorés par une forte fréquentation Saint Martialaise.

Une identification du petit patrimoine Saint Martialais est en cours (fontaines, calvaires, maisons et architectures remarquables), sa présentation aura lieu en septembre prochain lors des journées du patrimoine.

Dans le domaine des marchés locaux: La foire de l'arbre aura lieu le dimanche 1^{er} mars 2015. Un programme d'animation des rues y est prévu, la commission va réserver la troupe.

Dans le domaine du divertissement: Cet été, avec l'office de la culture de Domme la commission animation envisage 2 séances de cinéma en plein air, une à Saint Martial, et une à Domme, c'est un honneur de travailler avec l'office de la culture de Domme.

Dans le domaine festif: et solidaire nous envisageons notre participation au Théléton 2015.

Je remercie toutes ces personnes et tous ceux qui donnent de leur temps pour la commune, pour préparer nos moments de convivialité que ça soit en œuvrant dans les associations ou directement en aidant la commission animation pour des expositions culturelles et autres. Je souhaite que ce mouvement continue, s'amplifie pour bien vivre dans notre village.

Je remercie également le conseil municipal pour le travail fourni qui m'a suivi et soutenu dans ma vision économique et budgétaire, qui m'a aidé pour reprendre le fonctionnement de la municipalité.

Je remercie également le personnel municipal fortement sollicité, pour la mise en place des Travaux d'Activité Périscolaire dit T.A.P. et qui a organisé pour vous cette collation afin de sceller nos amitiés.

Avec l'ensemble du conseil municipal je vous renouvelle à toutes, et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Merci pour m'avoir écouté.